



**Ordre International  
des Anysetiers  
Commanderie de Saint-Étienne en Forez**



## LA BADIANE ET LE BABET

### HORS-SÉRIE CHAPITRE MAGISTRAL



**4 octobre 2025**

**au restaurant « BY GEORGETTE »**

**hôtel « BEST WESTERN » d'Andrézieux Bouthéon**

#### **DISCOURS DU GRAND MAISTRE ;**

Avant toute chose, je remercie **Martine DESIRANT**, Secrétaire Générale de l'Ordre International des Anysetiers, qui a co-dirigé avec moi cette solennelle cérémonie ; mais aussi **Christian BEAUFOUR**, notre Chancelier, **José RAMOS**, Chancelier de la Région « Confédération Helvétique », **Bernard BRETSCHNEIDER**, Chancelier de la Région « Centre Bourgogne », **Martine BERTHOLON**, notre Vice-Chancelier, **Michel LANDRAIN**, Vice-Chancelier de la Région « Centre Bourgogne » d'être parmi nous ce soir.

Mais aussi tous les Grands Maistres et dignitaires des commanderies voisines et plus particulièrement d'Autun La Romaine - du Comté de L'Yssingelais - du Comté de Valentinois - du Creusot Cristallerie - du Dauphiné - de Franche Comté – de Genève - de Haute Savoie Mont Blanc - de l'Indre En Berry - du Lyonnais - du Pays de Neuchâtel - de la Principauté de Liège - du Roannais Brionnais - de Savoie - de Toulon La Royale et de Tulle Val De Corrèze. Merci à vous tous d'avoir fait le déplacement.



Merci aux membres de la Commanderie de **St Etienne en Forez**, à nos amis, nos familles et vous, les plus jeunes Maistres Anysetiers du monde de votre présence.

Je remercie à nouveau de leur présence les représentants des institutions et autres associations soutenues cette année.

Être le Grand Maistre d'une Commanderie Anysetière n'est pas chose aisée. La tâche est moins rude lorsqu'il est bien secondé. Derrière lui, c'est toute une équipe qui collabore afin que tous les Anysetiers de notre Commanderie et tous nos visiteurs se sentent bien.

Je souhaite donc remercier chaque membre de mon Chapitre pour le travail réalisé depuis un an et demi, depuis notre élection. Grâce à eux, la Commanderie a prospéré, a grandi. Vous pouvez les applaudir.

Notre mensuel « **La Badiane et le Babet** » est très apprécié et permet de faire le lien avec ceux qui pour des raisons de santé ou personnelles ne peuvent nous rejoindre lors de nos soirées.

Votre présence ce soir, chers amis, rend cette cérémonie d'intronisation encore plus belle, plus spéciale.

**Winston CHURCHILL** disait : « Nous gagnons notre vie pas par ce que nous obtenons, mais nous la faisons par ce que nous donnons ». Peut-être que Winston était Anysetier ? Qui sait ? Il aurait pu dire également « **AIDER ET DONNER DE L'ESPOIR** », notre devise.

Nous sommes là ce soir pour mettre en application notre devise. Votre générosité et votre soutien sont essentiels pour aider ceux qui en ont le plus besoin. Chaque contribution, grande ou petite, a un impact sur ces personnes qui souffrent de maladies incurables ou sont atteintes d'un handicap. Ensemble nous pouvons changer des vies et construire un avenir meilleur à ces personnes.

Grâce à toutes les manifestations réalisées au cours de l'année, mais également à tous nos généreux partenaires, nous allons pouvoir aider les six associations ou institutions présentes ce soir à hauteur de **12.000 euros**. Les témoignages des bénéficiaires de nos dons sont la preuve vivante de l'impact que nous pouvons avoir.

Poursuivons notre **chemin Anysetier**, poursuivons le cap que nous nous sommes fixés.

Je poursuis en abordant un sujet qui inquiète la plupart des associations et plus particulièrement les Anysetiers. Malheureusement nous n'y échappons pas : **le recrutement**. Nous avons besoin chaque année de nouveaux membres. Nous avons tous autour de nous une personne qui possède nos valeurs et qui pourrait s'engager. Ne soyons pas dans la réserve, bien souvent ils ne demandent que ça. Alors n'hésitez plus, sollicitez-les. C'est important, il faut penser à la relève.

« **AIDER ET DONNER DE L'ESPOIR** », notre devise Anysetière sera encore une fois mise à l'honneur en 2026.

L'Ordre a décidé de mettre en place une « **Journée Internationale des Anysetiers** » qui se déroulera pour la première fois le **18 avril 2026**. Ses objectifs : **donner de la visibilité à notre Ordre, mobiliser les membres des Commanderies, stimuler le recrutement et mettre en valeur les actions caritatives**.

Notre Commanderie avance sur un projet. Dans quelques jours, nous serons très heureux de vous le présenter. Nous aurons besoin de vous tous, nous aurons besoin de toutes les associations que nous avons soutenues. La mobilisation doit être générale pour que cette 1<sup>ère</sup> journée soit une réussite.

Les membres du Chapitre de la Commanderie vous donnent **RENDEZ-VOUS le Samedi 3 Octobre 2026**. Nous fêterons notre **60<sup>ème</sup> CHAPITRE MAGISTRAL**. Nous espérons vous voir très nombreux pour cette cérémonie.

Merci de votre écoute.

## **POURQUOI UN CHAPITRE MAGISTRAL EST-IL IMPORTANT ?**

C'est pendant cette manifestation qu'a lieu la **cérémonie d'intronisation des nouveaux Anysetiers**.

Si celle-ci est si solennelle, c'est qu'elle correspond à un choix fait par l'impétrant et constitue pour lui un véritable engagement moral ne pouvant se concrétiser par une simple formalité administrative d'adhésion à une association...

Au Moyen Age, la cérémonie de remise de ses armes au jeune homme devenant Chevalier, revêtait un caractère à la fois moral et solennel, puisque celui-ci faisait serment de respecter les lois de la Chevalerie. C'est de la scénographie de cette cérémonie d'adoubement que s'inspire le cérémonial utilisé dans nos intronisations au cours desquelles le postulant fait serment de respecter les préceptes de l'Ordre.

**Nos gonfanons, nos blasons, nos tenues d'apparat et notre engagement perpétuent les us et coutumes de la Corporation des Maistres Anysetiers.**

Aujourd'hui, Les Maistres Anysetiers(es) sont avant tout "d'honnêtes personnes" qui ont conquis l'estime de tous par leur amabilité, leur courtoisie, leur fidélité, leur dignité et leur culture.

Adoptant les règles de Chevalerie qui transformèrent si heureusement les mœurs au sortir d'une époque barbare, ils font serment, lors de leur intronisation, d'être loyaux, fidèles à eux-mêmes et à leurs confrères et consœurs, de secourir les faibles, d'être courtois envers tous.



**Que signifie cet engagement ?** Avant d'adoubier le postulant en utilisant le « **pilon** », le Grand Maistre demande publiquement l'aval de son Chapitre. Lorsque les Dignitaires présents répondent : « **il en est digne !** », il s'agit de proclamer que les qualités personnelles de l'impétrant le rendent digne d'être élevé au rang de Maistre Anysetier. Il reçoit alors son camail signe d'appartenance à la Commanderie.

Cette cérémonie passée, ils et elles s'engagent alors à « **aider et donner de l'espoir** » à ceux qui en ont le besoin.

### **UN CHAPITRE MAGISTRAL COMMENCE PAR LE DÉFILÉ DES DIGNITAIRES.**

Le 4 octobre dernier, **quarante sept dignitaires** ont défilé en grande tenue d'apparat dont **dix sept** de notre Commanderie.

Notre Commanderie ouvrait le défilé qui était mené par notre Maistre des Gonfanons, suivi des membres honoraires et des membres du chapitre.

Venaient ensuite par ordre alphabétique les Anysetiers des autres commanderies, puis les Vices Chanceliers et les Chanceliers, Françoise ALESINA et Gérard ASTIC, et enfin notre Grand Maistre et le représentant de l'ORDRE

### **Mise en place du défilé**



## Le défilé



Notre **Grand Maistre** précédé de son page **Mia** qui portait le pilon firent leur entrée.

Le cortège se terminait avec le Délégué du Grand Conseil de l'Ordre, **Martine DESIRANT**, secrétaire général de l'Ordre International des Anysetiers, Chancelière Honoraire de la Région Europe Nord/Nord Est, Grand Maistre Honoraire de la Commanderie de la Principauté de Liège.



## LES INTRONISATIONS DES CINQ FUTURS MAISTRES



Les uns après les autres ils s'avancent avec leurs parrains et marraines. Ces derniers les présentent à l'assemblée. Après avoir été jugés dignes de devenir Maistres Anysetiers, ils firent serment de respecter les préceptes de notre ordre. Ils reçurent leur camail, dégustèrent un elixir d'anis étoilé et signèrent le registre des intronisations.

**Martine Morelli**  
**Marraine Anne VIALON et Parrain**  
**Jean-Pierre VALLERY**



**Valery PEYRET**  
**Parrains Hervé CHAMBON et Pierre GIOIA**

**Marie-Anne FRANC**  
**Marraine Lina GIAMPIETRO et**  
**Parrain Pierre GIOIA**



**Maurice CHALAYER**  
**Marraines Martine BERTHOLON et**  
**Anne VIALLON**

**Maxime MALLERIN**  
**Parrains Pierre GIOIA et Etienne MAGAND**



De gauche à droite :  
**Valery PEYRET, Marie-Anne FRANC, Le Grand Maistre, Martine MORELLI, Maurice CHALAYER, Maxime MALLERIN**

## REMISE DES DONS AUX ASSOCIATIONS CHOISIES POUR 2025.

Cette année ce sont 12.000 € qui ont été répartis entre six associations.

Notre premier fil rouge : L'association des « **SCLÉROSÉS EN PLAQUES Loire-Sud** » a reçu un chèque de 3.000 €.



Notre deuxième fil rouge : **LES PETITES SOEURS DES PAUVRES** qui gèrent l'EHPAD « **MA MAISON** » à Saint-Etienne. Elles ont reçu un chèque de 2.000 €.

**L'Association Francophone contre la Polychondrite Chronique Atrophiante** s'est vue remettre un chèque de 1.500 €.



**L'Association Brins de Soleil** a reçu un chèque de 1.500 €.

Il a été remis un chèque de 1 500 € au Docteur Nicolas AUGUSTE président de l'association **ALOESS**.





Enfin par l'intermédiaire de l'association AIRE, nous avons pu donner 1 500 € à une équipe du **CHU** constituée de Madame PILLET et de Madame BOUSSETTA-CHARFI. Elles conduisent une étude sur un vaccin contre la Bronchiolite.



### **REPAS DE GALA ET SOIREE.**

Cette année nous étions 130 convives autour de 14 tables.



Nous avions choisi pour dénommer les tables des noms de châteaux de notre département

**TABLE 1 : CHATEAU DE GRANGENT**



**TABLE 2 : CHATEAU DE LA BATIE D'URFE**

**TABLE 3 : CHATEAU DES MARCILLY-TALLARU**



TABLE 4 : CHATEAU DE BOËN SUR LIGNON



TABLE 5 : CHATEAU DE MONTROND LES BAINS



TABLE 6 : CHATEAU DE VAUGIRARD



TABLE 7 : CHATEAU D'ESSALOIS



TABLE 8 : CHATEAU DE GOUTELAS



TABLE 9 : CHATEAU DE ROCHETAILLEE

TABLE 10 : CHATEAU DE BOUTHEON



TABLE 11 : CHATEAU DE SAINT MARCEL DE FELINES



TABLE 12 : CHATEAU DE COUZAN



TABLE 13 : CHATEAU DES BRUNEAUX



TABLE 14 : CHATEAU DE LA ROCHE

Siège social & secrétariat :

Chez : Anne Françoise VIALLON  
7 rue Montyon (42000) SAINT-ETIENNE  
tél : 04.77.79.26.58 – 06.68.66.73.49  
[viallon.anysetiers@gmail.com](mailto:viallon.anysetiers@gmail.com)

*Aider et donner de l'Espoir*



Axens

